PROCÈS-VERBAL 02-2016/17 COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES TENUE LE 2 NOVEMBRE 2016 À 19 h 15

Ouverture	La deuxième séance du comité de parents (CP) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières
	(CSDHR), tenue à l'auditorium de la polyvalente Marcel Landry, 365, avenue Landry, Saint-Jean-sur-
	Richelieu, Québec J2X 2P6, le 2 novembre 2016 et à laquelle sont présents :
	Représentantes et représentants des établissements :
reservee	1. École Aux-Quatre-Vents, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc): Mme Marie-Claude Roberge Cartier
	2. École Bruno-Choquette, St-Jean-sur-Richelieu: Mme Anne-Marie Noël
	3. École de Richelieu, Richelieu : Mme Kim Vanier
	4. École des Prés-Verts, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Geneviève Gosselin
22.1	5. École des Savannes, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc): Mme Caroline Leblanc
	6. École du Pélican, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Mylène Bouchard
	7. École du Petit Clocher, Clarenceville : Mme Mélanie Martin
	8. École Frère-André, Mont St-Grégoire : Mme Mélanie Gagné
6	9. École Jeanne-Mance, Ste-Angèle-de-Monnoir : Mme Véronique Paré
	10. École Marie-Derome, St-Jean-sur-Richelieu: M. Marc Vallée
	11. École Marie-Rivier, St-Jean-sur-Richelieu: M. Pierre Hamelin
	12. École Napoléon-Bourassa, L'Acadie : Mme Jessica Côté-Tremblay
	13. École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville): St-Jean-sur-Richelieu (Iberville): M. Lionel Degoud
	14. École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, St-Jean-sur-Richelieu: Mme Nancy Villeneuve
	15. École Notre-Dame-du-Sourire, Ste-Brigide: Mme Francesca Gingras
	16. École Pointe-Olivier, St-Mathias : M. Stéphane Poirier
	17. École Sacré-Cœur (Iberville), St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Geneviève Berry
	18. École St-Alexandre, St-Alexandre : Mme Jacinthe Bergeron
	19. École St-Eugène, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Orane Hautain
	20. École St-Gérard, St-Jean-sur-Richelieu : M. Olivier Demers-Payette
	21. École St-Jacques, St-Jacques-le-Mineur : Mme Martine Lalonde
	22. École St-Joseph, Lacolle : Mme Fannie Lupien
	23. École St-Lucien, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Cindy Guay
	24. École St-Vincent, St-Césaire : Mme Isabelle Lavoie
	25. École secondaire Dr-Alexis-Bouthillier, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Marie-Josée Vanasse
	26. École secondaire Joséphine-Dandurand, St-Jean-sur-Richelieu : M. Pierre Hamelin
	27. École secondaire Marguerite-Bourgeoys, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Véronique Gauthier
	28. École secondaire MgrEuclide-Théberge, Marieville : M. Pascal Dansereau
	29. École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, St-Césaire : Mme Ani Ménard
	30. Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, St-Jean-sur-Richelieu: Mme Tatiana Yvetot
	31. Polyvalente Marcel-Landry, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville): Mme Josée Hébert
	32. Représentant (e) CCEHDAA : M. Éric Chevalier-Alvarez
	1. Mme Sali Métri, substitut pour l'école des Savannes, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc)
Autre	2. Mme Geneviève Lajoie, substitut pour l'école Notre-Dame-du-Sourire, Ste-Brigide
résence	3. Mme Malorie Gagné, substitut pour l'école St-Lucien, St-Jean-sur-Richelieu
reseriee	4. Mme Carole Payette, substitut pour l'école secondaire Joséphine-Dandurand, St-Jean-sur-Richelieu
	5. Mme Renée Lacroix, représentante pour l'école du Pélican, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville)
	6. Mme Andrée Bouchard, présidente CSDHR
	7. M. Pierre Boudreau, vice-président CSDHR
	8. Mme Manon Côté, commissaire
	9. M. Pierre Therrien, commissaire,
	10. M. Alain Camaraire, Directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire
	11. Mme Nathalie Lussier
	12. Mme Dominique Bourque
	12. Mille Doulingue Doulque

	14. Mme Johanne Vigneault
	15. Mme Véronique Robert
	16. Mme Annick Marcantonio
	17. Mme Geneviève Lanoue
	18. Mme Josée Desrochers
	19. Mme Marie-Claude Hamel
	20. Mme Catherine Lessard
*	21. Mme Joanne Brunet
	22. Mme Patricia Dextraze
	23. Mme Marie-Josée Halpin
*	24. M. Jean-Philippe Mendes
	25. Mme France Benoit
	26. M. Alexandre Lemay
	27. Mme Nancy Bettez
	28. Mme Brigitte Laguerre
	29. Mme Véronic Riopel-Denis
	30. Mme Julie Babin
	31. Mme Caroline Batin
	32. M. Robert Batrol
	33. Mme Véronique Lizotte
	34. M. David Darche
•	35. M. Pascal Ouellet
	36. M. Dominic Lizotte
	37. Mme Brigitte Poitras
	38. M. Max Bequoi
	39. Mme Chantal Laliberté
	40. M. Sébastien Tremblay
	41. Mme Nathalie Rainville
	42. Mme Sylvie Cardinal
	43. Mme Julie Thomas
	44. Mme Stéphanie Bernier
	45. M. Martin Dubois
	46. Mme Karine Bernier
	47. M. Michel Therrien
	48. Mme Mélissa Moreau
	49. Mme Aimée Gaudette
The state of the s	50. M. Clermont Kérouac
	1. École Alberte-Melançon, St-Paul-de-L'Île-aux-Noix : ????????
Absences	2. École Capitaine Luc-Fortin, Henryville/St-Sébastien : M. Frédéric Davignon
	3. École Crevier, Marieville : Mme Juliane Laplante
	4. École de Monnoir, Marieville : ???????
	5. École Hamel, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : ????????
	6. École Jean XXIII, Ange-Gardien : ???????
	7. École Joseph-Amédée Bélanger, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Brigitte Cérat
	8. École Micheline-Brodeur, St-Paul-d'Abbotsford : Mme Karine Arsenault
	9. École Notre-Dame-de-Fatima, Marieville : M. Mathieu Halle
	10. École Notre-Dame-de-Lourdes, St-Jean-sur-Richelieu: M. Éric Charpentier
is .	11. École St-Blaise, St-Blaise-sur-Richelieu : Mme Annie Bordeleau
	12. École St-Anne, Sabrevois : Mme Marie-Claude Caron
	13. École St-Michel, Rougement : M. André Dalpé
	1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
100	La présidente, Mme Mélanie Martin, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h24. Il y a quorum avec
	32 établissements représentés sur une possibilité de 45 incluant le représentant CCSEHDAA.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption)

Mme la Présidente demande d'ajouter un point au numéro 12 : « Formation du 12 novembre 2016 » et de décaler ensuite les autres points.

Elle demande également de changer le moment de pause pour que celle-ci soit après la plénière du point 7

#23 2016/17

Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé en tenant compte des modifications :

- 1 Présences et ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour (adoption)
- 3 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2016 (adoption)
- 4 Parole au public (10 minutes)
- 5 Mot du président et correspondance
- 6 Présentation de la modification des heures scolaires par M. Camaraire (information)
- 7 Discussions concernant la modification des heures scolaires (consultation)

PAUSE

- 8 Nomination du protecteur de l'élève et de son substitut (consultation)
- 9 Conseil général de la FCPQ du 25-26 novembre 2016 (consultation)
- 10 Règles de régie interne du comité de parents (adoption)
- 11 Plan d'action du comité de parents 2016-2017 (adoption)
- 12 Formation du 12 novembre 2016
- 13 Conférences (information)
- 14 Parole aux membres (information)
- 15 Collation spéciale pour réunion de décembre 2016 (adoption)
- 16 Rapport des parents commissaires (information)
- 17 Rapport des délégués au conseil général de la FCPQ
- 18 Rapport du représentant du comité consultatif des services EHDAA
- 19 Rapport du représentant du comité consultatif du transport scolaire
- 20 Rapport du trésorier
- 21 Fermeture de l'assemblée et date de la prochaine séance

Adopté unanimement

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2016

Mme Mylène Bouchard demande à ce que le « M. Mylène Bouchard » soit changé pour « Mme Mylène Bouchard » dans la liste de présence.

#24 2016/17

Il est proposé par Mme Isabelle Lavoie, représentante de l'école St-Vincent,

QUE le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2016, soit adopté tel que modifié.

Adopté unanimement

4. PAROLE AU PUBLIC (10 MINUTES)

Mme Julie Babin parle du sport-études (SÉ) Triathlon. Elle demande pourquoi le primaire sera exclu de cette division.

Mme Josée Desrochers prend la parole au sujet de l'inversion des horaires. Elle affirme que les accréditations des fédérations sportives seront perdues. Elle demande pourquoi les parents n'ont pas été questionnés. Finalement, elle ajoute qu'elle aimerait que le transport reste aux mêmes heures qu'actuellement afin de ne pas pénaliser les enfants qui font partie de concentrations sportives.

M. Michel Therrien se fait représentant pour les enseignants spécialistes. Il dit que les enseignants sont inquiets par rapport à l'inversion de l'horaire. Il explique à quoi servent les arts dans le développement des enfants. Il dit que ces disciplines n'ont que 25h/an en ce moment et qu'elles pourraient diminuer à 18 h/an par matière. Il questionne le manque d'heures par rapport aux enseignements qui doivent être reçus.

M. Dominic Lizotte nous parle d'Isabelle Brasseur qui a dû changer d'école pour avoir une école à concentration SÉ. Il mentionne que d'inverser les horaires fera perdre les accréditions gouvernementales et celles des fédérations sportives. Il dit que le SÉ est une richesse pour notre commission scolaire. L'inversion amènera du parascolaire au lieu du SÉ. Il fait des comparaisons avec d'autres commissions scolaires. Il affirme que les athlètes seront abandonnés et qu'ils partiront vers d'autres commissions scolaires.

Mme Véronic Riopel-Denis nous remet une pétition de gens contre l'inversion des horaires.

Mme Marie-Josée Halpin amène le point que les enfants perdront du temps à l'heure du dîner avec l'inversion des horaires et que les parents devraient être consultés. Les enseignants dévoués dans le sports-arts-études (SAÉ) seront perdus selon elle. Elle parle du temps requis dans le SÉ (20h) dans notre commission scolaire alors que d'autres en ont plus. Avec l'horaire de transport actuel, ses enfants en gymnastique n'ont que 18 heures. Elle mentionne que le calibre de nos athlètes en est affecté.

Mme Aimée Gaudette parle des données qui justifient le changement d'horaire. Elle a fait changer ses enfants d'école pour qu'ils puissent être selon un horaire qui respecte leur cycle circadien. Elle mentionne que la musique a été ajoutée à l'école Micheline-Brodeur suite aux demandes de parents et que, donc, les choses peuvent parfois être modifiées selon la demande. Finalement, elle demande si le temps ajouté dans les matières de base (mathématiques, français, univers social, etc.) aidera le développement des enfants alors que certaines données parlent de diversité (plus de cours d'arts et d'éducation physique).

Mme Nancy Bettez parle de l'impact de l'inversion des horaires sur les organismes (musique, entre autre). Elle dit qu'il y aura une perte de 1 heure par jour par enseignement. Elle ajoute que les organismes se retireront à cause du changement d'horaire, selon elle.

M. Clermont Kérouac dit que le SÉ devrait être plus présent dans toutes les écoles de façon à récompenser les enfants et qu'il ne faudrait pas ajouter des matières de base.

Mme Brigitte Laguerre parle que l'inversion des horaires pourrait ne pas plaire aux étudiants. Le SAÉ a été mis en place pour récompenser les enfants. L'inversion d'horaire va arrêter le développement d'athlètes. Il faudrait, selon elle, garder l'horaire actuel pour les enfants du SAÉ.

Mme France Benoît affirme que les enfants ont besoin d'un temps de repos à la fin des classes, comme ils ont en ce moment.

M. Sébastien Tremblay parle de respect. Il dit que la commission scolaire devrait consulter les parents, que ce serait une forme de respect.

Mme Véronique Lizotte demande à ce que les parents soient consultés.

Mmes Nathalie Rainville et Sylvie Cardinal nous présentent des données sur les bienfaits des arts chez les enfants.

Mme Geneviève Lanoue présente des données sur la réussite scolaire et les arts.

Mme Julie Thomas présente les bienfaits des arts chez les enfants.

Mme Stéphanie Bernier présente les bienfaits de la danse chez les enfants.

M. Martin Dubois présente les bienfaits des arts chez les enfants.

Mme Johanne Vignault nous parle des coupures dans les arts. Elle présente les bienfaits de la musique chez les enfants.

Mme Véronique Robert présente une corrélation positive entre la musique et le français.

Mme Annick Marcantonio présente des études sur les arts et la réussite chez les enfants des milieux défavorisés.

5. MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Mme Martin demande aux membres patience et indulgence envers elle puisqu'il s'agit de son premier mandat en tant que présidente. Elle offre son soutien à tous et chacun. Elle ajoute qu'elle a laissé beaucoup plus de temps pour la parole au public puisqu'elle comprend que des enjeux importants pour plusieurs personnes sont en discussions en ce moment et qu'elle trouvait important que tous puissent s'exprimer.

Elle rappelle de signer la feuille de présence à tous les membres et aux non-membres également.

Elle s'excuse du lieu de la réunion, qu'il y a eu mécompréhension, mais que tout est réglé pour les prochaines réunions.

Elle parle de sa lettre de présentation qu'elle a fait suivre à M. Blackburn. Celui-ci l'a fait suivre aux directions d'école. Elle fera suivre cette lettre aux membres du comité de parents.

Finalement, elle parle qu'une formation se donne pour les membres de conseils d'établissement le 12 novembre à la Polyvalente Marcel-Landry et le 14 novembre à Monseigneur Euclide-Théberge à 19h dans les deux cas. Elle invite les membres qui ont des questions sur le fonctionnement des réunions à aller y trouver des réponses.

6. PRÉSENTATION DE LA MODIFICATION DES HEURES SCOLAIRES PAR M. CAMARAIRE (information)

Monsieur Camaraire se présente et explique que la Commission Scolaire est encore en consultation en ce moment en ce qui a trait à la modification des heures scolaires.

Il présente le projet d'inversion des horaires.

M. Éric Chevalier-Alvarez demande comment le transport adapté fonctionnera, avec l'inversion des horaires, pour les élèves EHDAA qui ne fréquentent pas leur école de quartier. Il demande si le service de garde ouvrira plus tôt pour accommoder les parents.

M. Camaraire parle que le transport ne devrait pas dépasser une heure de route, comme en ce moment et que les services de garde garderont les mêmes heures d'ouverture.

Mme Véronique Paré demande si l'horaire sera sur dix jours et si les cours des spécialistes seront réduits en quantité.

Mme la Présidente mentionne que ce n'est pas l'horaire de dix jours qui est discuté en ce moment. M. Camaraire explique que ce sont deux dossiers distincts. Il explique tout de même que la démarche de la commission scolaire pour mettre l'horaire sur dix jours sera faite en fonction de l'adéquation. En ce moment, les professeurs titulaires perdent 22 minutes d'enseignement. Ce 22 minutes est « donné » aux spécialistes afin de permettre aux enseignants de faire des tâches connexes, mais il n'est pas subventionné par le gouvernement. L'argent provenait d'autres sources depuis longtemps, mais la commission scolaire veut ramener les enseignants titulaires à 1230 minutes d'enseignement par semaine au lieu du 1208 minutes actuel.

Mme Orane Hautain demande s'il y aura consultation pour le changement d'horaire de six à dix jours. M. Camaraire répond que non. Il rappelle que l'horaire fixe est déterminé par le conseil d'établissement de chaque école.

M. Éric Chevalier-Alvarez demande si le transporteur ne pourrait pas faire quelque chose pour aider le programme SAÉ à conserver ses accréditations. Il demande où en sont le gouvernement et les fédérations dans leurs décisions face aux accréditations et si les programmes vont survivre.

M. Camaraire répond que les coûts sont trop élevés côté transporteur (700 000\$). Il parle des trois programmes accrédités (natation, gymnastique et patinage artistique) ainsi que celui à venir (triathlon) et que la commission scolaire est en communication avec les fédérations sportives. Côté gouvernemental, les subventions sont accordées jusqu'en 2020. Il reste aux fédérations à décider s'ils continuent d'accréditer les programmes ou non.

Mme Malorie Gagné mentionne le fait qu'en milieu défavorisé, les adolescents travaillent ou s'occupent des enfants plus jeunes pour aider leurs parents. Elle ajoute que ces familles ne pourront pas nécessairement se payer un service de garde. Elle demande si quelque chose d'autre que l'inversion des horaires ne pourrait pas être fait.

- M. Camaraire explique que les décisions de la commission scolaire sont prises en fonction de ce qui est meilleur pour la plus grande majorité et dans l'optique d'augmenter le taux de réussite.
- M. Stéphane Poirier demande si la commission scolaire est ouverte à faire un comité consultatif pour aider à faire le choix d'inverser les horaires.
- M. Camaraire explique que les intérêts de l'ensemble de tous les gens impliqués sont pris en considération pour la prise de décision, d'où sa présence au conseil du comité de parents.

Mme Renée Lacroix demande de quantifier le taux de réussite scolaire actuel et celui espéré par l'inversion des horaires et demande si cette décision libèrera des fonds pour aider d'autres enfants à besoins particuliers.

M. Camaraire explique qu'aucun enjeu financier n'est impliqué dans cette prise de décision. Il mentionne également que le taux de réussite ne peut pas être quantifié, mais que tout ce qui est mis en œuvre aidera à la réussite.

Mme Isabelle Lavoie partage son vécu de l'école St-Vincent à St-Césaire, comme quoi l'inversion des horaires est positive pour les enseignants et les enfants. Même chose pour Mme Anne-Marie Noël qui dit que les enfants de l'école Bruno-Choquette (primaire) sont plus allumés le matin selon les enseignants et, qu'ainsi ils apprennent mieux en commençant la journée plus tôt. Toutes deux affirment que les enseignants, les élèves et les parents ne voudraient pas retourner à l'horaire actuel du reste de la commission scolaire.

Mme Jacynthe Bergeron demande ce qui arrive avec les frais de garde ou s'il y a d'autres solutions pour les parents.

M. Camaraire lui répond qu'aucun changement n'est nécessaire pour les frais de garde.

Mme Fannie Lupien demande des explications sur les pertes d'heures en SAÉ.

M. Camaraire explique que la commission scolaire assure trois heures par jour pour l'entraînement sportif auprès des fédérations. Il explique qu'avec l'inversion des horaires, ce trois heures serait toujours assuré, mais décalé de 45 minutes.

Mme Mylène Bouchard demande si les heures d'enseignement sportif seront respectées avec les fédérations en cas d'inversion des horaires.

M. Camaraire dit que les fédérations exigent que le sport se termine à 16h30. Des discussions sont en cours auprès des fédérations puisqu'en effet, en ce moment, les heures d'enseignement sportif ne seraient pas respectées.

Marie-Claude Roberge Cartier demande si de l'information a été cherchée auprès d'autres commissions scolaires pour les horaires inversées vs les fédérations.

M. Camaraire informe que les autres écoles de SAÉ ou SÉ débutent à 8h, mais que les frais de 700000\$ pour le transport seraient trop élevés pour que seulement les écoles de SAÉ ou SÉ débutent à 8h.

Mme Véronique Paré demande si seulement certains secteurs pourraient changer d'horaire pour ne pas toucher les SAÉ ou SÉ.

M. Camaraire explique que les SAÉ et SÉ ne sont pas les seuls programmes qui nécessitent un deuxième transport, mais le programme de langues et communication aussi. Tous les enfants peuvent profiter de ces programmes, donc avoir du transport et que, ainsi, ce n'est pas une question de secteur.

Mme Caroline Leblanc parle des frais que les parents paient déjà pour le transport, alors elle demande si le transport ne pourrait pas rester pareil. Elle mentionne que le SAÉ natation ne sera plus accrédité. M. Camaraire répond que les 200\$ que les parents paient ne couvrent que 15% des frais de transport et que tout n'est pas couvert.

Mme Fannie Lupien demande qu'est-ce qui arrivera en cas de perte d'une accréditation de fédération. M. Camaraire répond que la situation sera examinée à ce moment-là

M. Éric Chevalier-Alvarez demande combien d'enfants sont touchés par les accréditations. M Camaraire lui répond qu'entre 30 et 40 élèves sont reconnus par une fédération, mais qu'en SÉ ou SAÉ, il y a environ 250 élèves.

À 22h, Mme Josée Hébert suggère une prolongation de la réunion.

#25 2016-17

Il est proposé par Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican,

QUE la réunion soit prolongée de 30 minutes.

Adopté unanimement

7. DISCUSSION CONCERNANT LA MODIFICATION DES HEURES SCOLAIRES (consultation)
Le comité de parents, ainsi que les membres du public procèdent à une plénière en sous groupe avec des questions prédéterminées.

Pause

7. (SUITE DE LA DISCUSSION CONCERNANT LA MODIFICATION DES HEURES SCOLAIRES)

M. Olivier Demers Payette mentionne que la commission scolaire est à l'écoute des suggestions du comité de parents. Il explique que les commissaires prennent les décisions en fonction des meilleures options pour tous, élèves, parents et membres du personnel.

Mme la Présidente suggère que les membres du comité exécutif du comité de parents consultent les documents préparés en plénières et fasse une recommandation pour le conseil des commissaires.

Mme Mylène Bouchard demande à ce que des statistiques sur les pourcentages des taux de réussite chez les adolescents qui vivent l'inversion des horaires soient trouvées.

	M. Demers Payette mentionne que les statistiques n'existent pas au Québec, mais qu'aux États-Unis, les études démontrent que le fait de commencer l'école plus tard pour les adolescents aide à leur
39	réussite.
	M. Marc Vallée parle du plan stratégique qui ferait augmenter la réussite scolaire. Il mentionne également que notre commission scolaire est dans les moins bonnes sur le plan de la réussite scolaire. Il dit que les commissaires tentent de trouver des solutions et pensent que l'inversion des horaires pourrait aider.
2	Mme Malorie Gagné pense que la résolution ne devrait pas insister sur le fait que nous sommes d'accord avec l'inversion des horaires, mais plutôt que nous devrions poser nos conditions pour que nous acceptions.
*	M Demers Payette explique comment une résolution est faite.
	Mme la Présidente appelle au vote.
	Il y a 22 membres qui sont pour la modification des heures, 2 sont contre et il y a 5 abstentions.
#26 2016-17	Il est proposé par M. Éric Chevalier-Alvarez, représentant du CCSEHDAA, QUE le comité de parents se présente en faveur de l'inversion d'horaire et que le comité exécutif émette, dans sa proposition, les préoccupations du comité de parents.
	Adopté à majorité
	8. NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET DE SON SUBSTITUT (consultation)
	Le comité de parents doit approuver le protecteur de l'élève. M. Olivier Demers-Payette suggère que nous appuyons le candidat actuel, Me Christian Beaudry comme protecteur de l'élève et Me Johanne Fournier comme substitut, comme le suggère le comité de gouvernance et d'éthique.
#27 2016-17	Il est proposé par Mme Josée Hébert, représentante de la Polyvalente Marcel-Landry, QUE le comité de parent accepte la recommandation faite par le comité de gouvernance et d'éthique de réconnaître Me Christian Beaudry comme protecteur de l'élève et Me Johanne Fournier comme substitut. Adopté unanimement
	9. CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ DU 25-26 NOVEMBRE 2016 (consultation)
	Mme la Présidente nous informe qu'elle a reçu des documents de la part de Mme Jasmine Ménard, représentante du comité de parents pour le conseil général de la FCPQ. Elle pense comprendre qu'il faille formuler deux questions pour le ministre de l'éducation. Elle demande des éclaircissements à Mme Ani Ménard, en l'absence de Mme Jasmine Ménard. Celle-ci nous envoie sur le site internet pour remplir le sondage et formuler une question à la fin de ce questionnaire.
	10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS (adoption)
# 28 2016-17	Il est proposé par Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry, Que l'adoption des règles de régie interne du comité de parents soit faite à la réunion du 7 décembre 2016. Adopté unanimement
#29 2016-17	11. PLAN D'ACTION DU COMITÉ DE PARENTS 2016-2017 (adoption) Il est proposé par Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph, QUE l'adoption du plan d'action du comité de parents soit faite à la réunion du 7 décembre 2016. Adopté unanimement

	12. FORMATION DU 12 NOVEMBRE 2016 (information)
	« Habileté d'influence ou comment tirer son épingle du jeu » (40\$/membre) à St-Eustache. Le samedi 12 novembre 2016, de 10h30 à 15h30, au centre administratif de la C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles, à St-Eustache, aura lieu une formation régionale s'adressant aux parents qui souhaitent parfaire leurs compétences relationnelles, stratégiques et politiques. Cette formation coûte 40\$ par membre. Comme cette formation n'est pas donnée dans la région, Mme Josée Hébert tente de convaincre les organisateurs de donner cette formation dans notre région l'an prochain.
	Aucun membre ne désire s'inscrire à cette formation.
	13. CONFÉRENCES (information)
	Mme Josée Hébert s'est informée pour avoir une conférence pour les parents auprès de Mme Hélène Renaud en lien avec les adolescents au mois de janvier. Le titre et la date exacts nous seront communiqués à la prochaine réunion. Cette conférence coûte 985\$ en plus des taxes.
#30 2016-17	Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain Ostiguy, QUE la conférence soit retenue auprès de Mme Renaud en tenant compte que nous aurons le titre et la date exacts à la réunion du 7 décembre 2016.
	Adopté unanimement
	Mme Josée Hébert nous présente également une conférence sur la sexualité au prix de 850\$ en plus des taxes. Les détails seront également fournis à la réunion du 7 décembre 2016.
#31 2016-17	Il est proposé par Mme Geneviève Gosselin, représentante de l'école des Prés-Verts QUE la conférence sur la sexualité soit retenue. Adopté unanimement
	Mme Josée Hébert nous demande des idées pour une conférence de fin d'année. 14. PAROLE AUX MEMBRES (information) Mme Fannie Lupien demande à Mme la Présidente si les membres peuvent s'envoyer des demandes par courriel. Mme la Présidente lui répond que si ce sont des informations ou questionnements pertinents pour les membres du comité de parents, elle n'y voit aucune objection.
	Aucun autre membre ne prend la parole en raison de l'heure avancée.
	15. COLLATION SPÉCIALE POUR LA RÉUNION DE DÉCEMBRE 2016 (adoption) Mme Josée Hébert demande un budget de 300\$ maximum pour la collation spéciale de la réunion du 7 décembre 2016. Elle et Mme Jasmine Ménard vont s'occuper de l'organisation.
#32 2016-17	Il est proposé pas Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, QUE un budget de 300\$ maximum soit alloué à la collation spéciale du 7 décembre 2016. Adopté unanimement
2	16. RAPPORT DES PARENTS-COMMISSAIRES (information) En raison de l'heure avancée, aucun rapport n'est donné pour ce mois.
	17. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ (information) En raison de l'heure avancée, aucun rapport n'est donné pour ce mois.
	18. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDAA (information) En raison de l'heure avancée, aucun rapport n'est donné pour ce mois.

	19. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE (information)
	En raison de l'heure avancée, aucun rapport n'est donné pour ce mois.
	20. RAPPORT DU TRÉSORIER (information)
3	En raison de l'heure avancée, aucun rapport n'est donné pour ce mois.
	21. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE ET DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE (ADOPTION)
#33 2016-17	À 22h34, il est proposé par M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, QUE la séance du comité soit fermée. La prochaine rencontre aura lieu, le mercredi 7 décembre 2016 à 18 h 30 à la bibliothèque de la polyvalente Marcel-Landry, située au 365 avenue Landry, St-Jean-sur-Richelieu, Qc., J2X 2P6.
	Adopté unanimement

Secrétaire, Mme Martine Lalonde

Présidente, Mme Mélanie Martin